

ATE Saint-Victor-en-Marche

Que veut dire ATE ?

Aire Terrestre Educative

Qu'est-ce qu'une ATE ?

C'est un terrain pour que les enfants apprennent à respecter la nature.

Qui s'occupe de l'ATE ?

L'école de Saint Victor en Marche (CE1-CE2-CM1-CM2).

Que fait-on sur l'ATE ?

On fait des actions pour la nature (plantation d'arbres, nichoirs, ...)

Depuis quand ce projet est en place ?

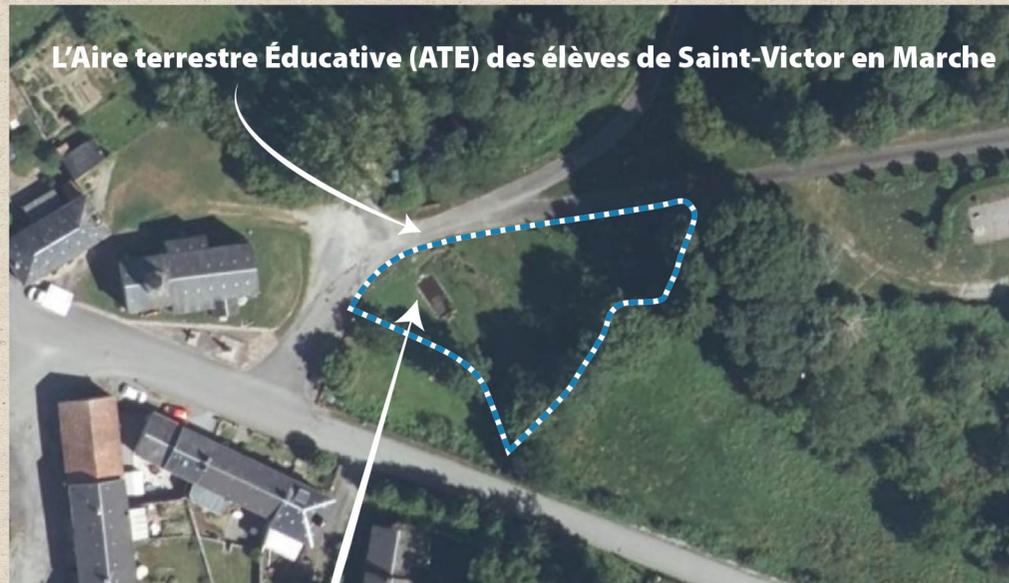
Depuis l'année 2023 (labellisé en juin 2024 par l'OFB)

Comment prenons-nous les décisions ?

On se rassemble pour faire un conseil de la Terre et nous votons pour chaque décision.

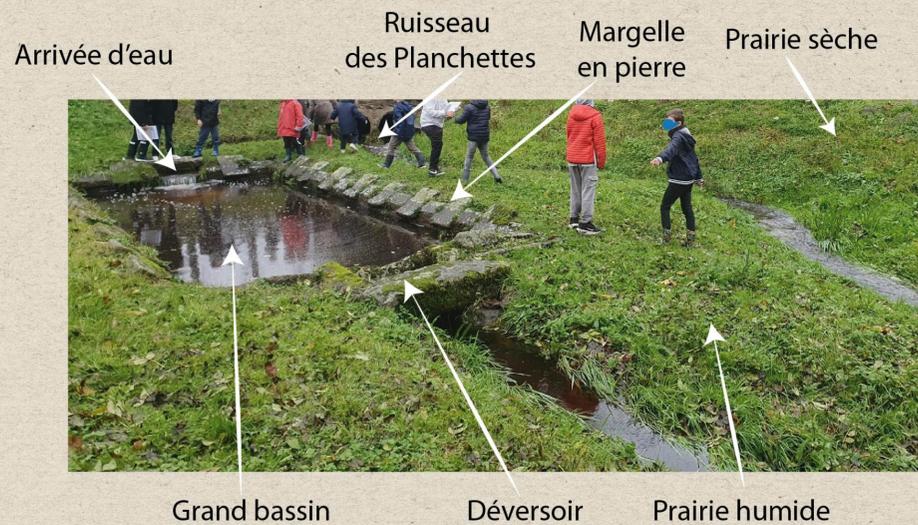
Comment a-t-on choisi le site du lavoir ?

Avec des critères : accessible à pied, présence d'eau...



Le lexique du lavoir

Le lavoir servait autrefois à laver le linge. Nous l'avons choisi car les animaux peuvent s'abreuver, les insectes se reproduire. Et la végétation profite de l'humidité du terrain. Pour entretenir le lavoir il faut le vider et le nettoyer tous les 2 ans.



Merle noir



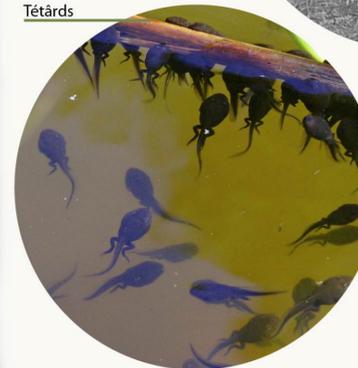
Triton marbré



Renard



Têtards



Martre



Les inventaires

Nous avons installé un piège photo pour observer les animaux qui viennent sur l'ATE : des merles noirs, des blaireaux, des renards, des martres, etc...

Nous avons aussi fait plusieurs pêches des petites bêtes : nous avons trouvé des gerris, des gammars, des têtards, des grenouilles, des tritons marbrés etc...



Bonne conduite

Pour respecter l'espace de l'ATE : Il est interdit de jeter des débris.

Pour le bien-être des visiteurs et des animaux il faut respecter l'ATE.

Il faut faire attention aux arbres (ne pas arracher les branches et ne pas les déraciner).

Il ne faut pas détériorer le matériel de l'école (panneaux, piège photo, nichoirs, ...).

Merci de respecter les règles de bonne conduite pour le plaisir de tous.